

ACHAT DE PRODUITS D'ÉPICERIE ET DE VIANDE FRAICHE POUR LE CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE, LES COLLEGES PUBLICS ET AUTRES
ENTITES PUBLIQUES

CCAP Annexe 2 Révision des prix

Lots 1 et 2 :

Le lot sera révisé à la date anniversaire de la notification du nouvel accord-cadre selon la formule suivante :

$$P = P0 [0.20+0.80(li/I0)]$$

Dans laquelle :

- P = prix révisé hors taxes,
- P0 = prix initial hors taxes, établie au mois M0,
- M0= mois précédent la date de remise des offres.
- li = dernière valeur définitive connue de l'indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français – Prix de marché – CPF 10 – Produits des industries alimentaires – Base 2010 – (FM0A100000), consultable sur le site www.indices.insee.fr sous l'identifiant 001652024.
- I0 = valeur de l'indice au mois M0

lot 3 Volaille standard et qualitative

Les prix seront révisés à la date anniversaire de la notification du nouvel accord-cadre selon la formule suivante :

$$P= P0[0.15+0.85(0.5Ali/AI0+0.35Bli/BI0+0.15Cli/CI0)]$$

Dans laquelle :

- M0= mois précédent la date de remise des offres
- P = prix révisé hors taxe,
- P0 = prix de l'offre hors taxe, établi au mois M0,
- AI = dernière valeur définitive connue de l'indice des prix de gros alimentaires - volaille consultable sur le site www.indices.insee.fr sous l'identifiant 001617178,
- AI0 = valeur de l'indice au mois M0,
- Ali = dernier indice définitif connu un mois avant la date anniversaire du marché,
- BI = dernière valeur définitive connue de l'indice des prix de gros alimentaires- dinde consultable sur le site www.indices.insee.fr sous l'identifiant 001617181,
- BI0= valeur de l'indice au mois M0,
- Bli = dernier indice définitif connu un mois avant la date anniversaire du marché,
- CI = dernière valeur définitive connue de l'indice des prix de gros alimentaires-canard consultable sur le site www.indices.insee.fr sous l'identifiant 001617180,
- CI0= valeur de l'indice au mois M0,
- Cli= dernier indice définitif connu un mois avant la date anniversaire du marché.

ACHAT DE PRODUITS D'ÉPICERIE ET DE VIANDE FRAICHE POUR LE CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE, LES COLLEGES PUBLICS ET AUTRES
ENTITES PUBLIQUES

CCAP Annexe 2 Révision des prix

Lot 4 viande porcine standard et qualitative

Les prix seront révisés au 1^{er} septembre et 1^{er} mars*

Selon la moyenne des 6 dernières moyennes mensuelles, à partir de la dernière cotation connue au 1^{er} du mois précédent la révision (soit au 1^{er} août et 1^{er} février) :

La cotation appliquée est la suivante :
Porc(longe) sans travers ni palette

A la moyenne des 6 cotations sera appliqué le coefficient multiplicateur noté sur le bordereau des prix unitaires

Lot 5 Saucisserie standard et qualitative

Le lot sera révisé à la date anniversaire de la notification du nouvel accord-cadre selon la formule suivante :

$$P = P0 [0.20+0.80(\underline{Dli/DI0})]$$

Dans laquelle :

- M0 = mois précédant le mois de remise de des offres,
- P = prix révisé hors taxe,
- P0 = prix de l'offre hors taxe, établi au mois M0,
- Dli= dernière valeur connue de l'indice des prix de gros alimentaires -porc consultable sur le site www.indices.insee.fr sous l'identifiant 001617191,
- DI0= valeur de l'indice au mois M0,
- Dli = un mois avant la date anniversaire du marché.

Lot 6 viande bovine standard et qualitative

Les prix seront révisés au 1^{er} septembre et 1^{er} mars *:

Selon la moyenne des 6 dernières moyennes mensuelles, à partir de la dernière cotation connue au 1^{er} du mois précédent la révision (soit au 1^{er} août et 1^{er} février) :

La cotation appliquée est la suivante :
MIN Rungis Gros Bovins (cours Gros) Boeuf vache (carcasse) France cat. R

A la moyenne des 6 cotations sera appliqué le coefficient multiplicateur noté sur le bordereau des prix unitaires

Lot 7 Viande veau standard label rouge certifié ou équivalent

Les prix seront révisés au 1^{er} septembre et 1^{er} mars*:

Selon la moyenne des 6 dernières moyennes mensuelles, à partir de la dernière cotation publiée au 1^{er} du mois précédent la révision (soit 1^{er} aout ou 1^{er} février)

La cotation appliquée est la suivante :
Veau (carcasse) rose clair France cat. R € HT le kg (sauf si viande U ou E)

A la moyenne des 6 cotations sera appliqué le coefficient multiplicateur noté sur le bordereau des prix unitaires.

ACHAT DE PRODUITS D'ÉPICERIE ET DE VIANDE FRAICHE POUR LE CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE, LES COLLEGES PUBLICS ET AUTRES
ENTITES PUBLIQUES

CCAP Annexe 2 Révision des prix

Lot 8 viande ovine standard label rouge, certifié ou équivalent

Le lot sera révisé au 1^{er} septembre et 1^{er} mars*:

Selon la moyenne des 6 dernières moyennes mensuelles, à partir de la dernière cotation au
1^{er} du mois précédent la révision (soit au 1^{er} août et 15 février) :

La cotation appliquée est la suivante :

AGNEAU BOUCHERIE (carcasse) couvert 16-22 kg France cat. R

A la moyenne des 6 cotations sera appliqué le coefficient multiplicateur noté sur le bordereau
des prix unitaires.

* La 1^{ere} révision des prix interviendra en septembre 2019 et la seconde en mars 2020.